

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**19 NOVEMBRE 2012
20 HEURES**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 19 novembre 2012, à 20 heures, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absence : Madame la conseillère Natalie Parent

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Mme Josée Lamoureux, *directrice générale adjointe*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question.

Fin de la première période de questions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2012-439 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 1158-28-9001
593, boulevard Lionel-Boulet
Agrandissement du bâtiment principal

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolutions numéro CCUE 2012-11-55 du 7 novembre 2012;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, la construction d'un nouveau bâtiment commercial (P.I.I.A.) no 1158-28-9001 autorisant l'émission du permis de construction pour l'agrandissement du bâtiment principal sis au 593, boulevard Lionel-Boulet sur le lot 284-62 dans la zone I-208, conformément au plan UR2012-4032A3.

Toutefois, l'aménagement paysager devra faire l'objet d'une nouvelle demande de P.I.I.A.

Adoptée.

2012-440 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 0959-55-0885
13, rue Sainte-Anne
Agrandissement du bâtiment principal

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolutions numéro CCUE 2012-11-58 du 7 novembre 2012;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, la construction d'un nouveau bâtiment (P.I.I.A.) no 0959-55-0885 autorisant l'émission du permis de construction pour l'agrandissement du bâtiment principal sis au 13, rue Sainte-Anne sur le lot P-56 dans la zone H-630, conformément au plan UR 2012-4033A7, sous réserve que la toiture de l'agrandissement soit de type mansardée, tel que sur le bâtiment actuel.

Adoptée.

**2012-441 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 0959-57-9201
2069, route Marie-Victorin
Installation d'enseigne murale**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolutions numéro CCUE 2012-11-63 du 7 novembre 2012;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, l'affichage d'un nouveau commerce (P.I.I.A.) no 0959-57-9201 autorisant l'émission du certificat d'autorisation pour l'installation d'enseigne murale au bâtiment sis au 2069, route Marie-Victorin sur les lots 78-5 et 78-6 dans la zone C-601, conditionnellement au respect des conditions suivantes :

- l'affichage doit se faire sur un auvent de couleur blanc
- la couleur du contour des fenêtres doit rester tel qu'existant.

Adoptée.

2012-442 Mesure disciplinaire – Employé matricule 413

Considérant la recommandation formulée par la chef de division, Ressources humaines, en date du 14 novembre 2012 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'imposer à l'employé portant le matricule « 413 » une suspension sans solde d'une journée ouvrable dont les modalités d'application ont été transmises à l'employé et à son représentant syndical.

Adoptée.

2012-443 Nomination représentant Ville – Comité de pilotage de la MRC de Marguerite-D'Youville – Plan directeur d'un réseau vélo métropolitain

Attendu que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal soutient l'objectif de favoriser la mobilité active à l'échelle métropolitaine en développant un réseau cyclable à des fins récréatives et utilitaires (objectif 2.4 du PMAD);

Considérant que pour y arriver, la CMM s'est engagée, dans le Plan d'action 2012-2017 du PMAD, à réaliser un Plan directeur d'un Réseau vélo métropolitain;

Considérant que la CMM souhaiterait amorcer dès maintenant les travaux de réflexion menant à l'élaboration de ce plan directeur;

Considérant que 14 comités de pilotage régionaux seront mis en place, soit un par MRC ou agglomération du territoire;

Considérant que la CMM souhaite notre collaboration pour que la Ville de Varennes désigne un représentant technique pour siéger à ce comité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer la directrice générale adjointe, Madame Josée Lamoureux, MBA, à titre de représentante technique de la MRC de Marguerite-D'Youville pour siéger au sein du comité de pilotage de la MRC de Marguerite-D'Youville à la Communauté métropolitaine de Montréal. Celle-ci sera remplacée par le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement lorsque celui-ci sera nommé.

Adoptée.

**2012-444 Autorisation de signature
Levée d'une servitude d'usage**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acceptation de l'offre de la levée d'une servitude d'usage provenant du Ministère des Transports du Québec; tel document d'offre est joint à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2012-445 Acquisition d'outillage spécialisé

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise l'acquisition d'outillage spécialisé pour la remorque récemment acquise pour les travaux d'aqueduc. L'estimation de la valeur de cet outillage se chiffre à 20 000 \$. Le financement sera fait par l'affectation d'un montant équivalent en provenance de la réserve financière pour l'eau potable.

Certificat de la trésorière numéro 2341

Adoptée.

2012- 446 Développement du Novoparc de Varennes

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'entériner les termes de la lettre envoyée à la mairesse de la Ville de Sainte-Julie ainsi qu'au maire de la Municipalité de Saint-Amable.

Que la Ville de Varennes s'engage à respecter tous et chacun des engagements présentés à ladite lettre.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question.

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 10.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA